

# WEBINAIRE : RÉOLUTION DES NATIONS UNIES SUR L'OMBUDSMAN ET LES MÉDIATEURS

Mardi, 23 Février 2021 - 10h00 (Français)

- Le Protecteur intérimaire du Citoyen de l'Afrique du Sud - Maître (Me) Kholeka Gcaleka (*faisant fonction de Président du Conseil d'administration du Centre de Recherche de l'Ombudsman Africain (CROA), Président de l'Association des Ombudsman et Médiateurs Africains (AOMA) et le Protecteur du Citoyen de l'Afrique du Sud - Maître Busisiwe Mkhwebane*)
- Doyen et chef de la Faculté de droit de l'UKZN et membre du conseil d'administration du Centre de Recherche de l'Ombudsman Africain (CROA) - Professeur Managay Reddi

## Nos estimés membres du panel :

- Ombudsman de la Namibie - Me John Walters (*c'est merveilleux de partager à nouveau cette plateforme avec vous*)
- Président de l'Institut International de l'Ombudsman et Ombudsman d'Irlande - M. Peter Tyndall
- Ombudsman du Maroc - Honorable Justice Mohamed Benalilou
- Secrétaire général de l'Institut International de l'Ombudsman et Ombudsman Autrichien - M. Werner Amon (*merci de votre disponibilité pour partager votre expertise une fois de plus avec nous*)
- Protecteur du Citoyen de la Zambie et Présidente Régionale de l'Institut International de l'Ombudsman pour l'Afrique- Honorable Caroline Sokoni (*C'est toujours un plaisir de vous revoir après notre session de janvier*)
- Excellences et Honorable Ombudsman ayant eu la possibilité de se joindre à nous
- Distingués participants / invités
- Membres des medias

Salutations, chers collègues,

Je réponds au nom de Brian McArthur et, en tant que vice-chancelier adjoint par intérim et directeur du Collège des études de droit et de gestion, j'ai le plaisir de présenter le message de bienvenue.

C'est un privilège, au nom du Vice-Chancelier et Conseil de l'Université du KwaZulu-Natal, de vous souhaiter la bienvenue au deuxième webinaire pour 2021 du CROA

mettant l'accent sur la résolution des Nations Unies sur les institutions des Ombudsman et Médiateur.

Le thème de notre webinaire est d'actualité car la résolution sur le rôle de l'Ombudsman, du Médiateur et d'autres institutions nationales des droits de l'homme dans la promotion et la protection des droits de l'homme a été adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies il y a à peine deux mois (16 décembre 2020).

L'institution du médiateur face à de nombreux défis lors d'exécution de son mandat d'être une voix efficace pour les sans - voix et un agent de changement pour la bonne gouvernance, les droits de l'homme et la primauté du droit. Ainsi, l'adoption de la résolution sur le rôle de l'Ombudsman par l'Assemblée Générale de l'ONU est un développement important pour soutenir et renforcer l'Institution de l'Ombudsman au niveau international.

En tant que UKZN, siège du CROA, nous sommes ravis d'avoir l'Institut international des Ombudsman (IIO) comme partenaire collaborateur de ce webinaire. De tels partenariats nous permettent de réaliser notre vision d'être la première université de bourses d'études africaines. En octobre, alors que nous commémorions le mois de l'Ombudsman, M. Amon a partagé la stratégie de l'IIO pour l'Ombudsman menacé. Je hâte d'entendre de l'IIO et notre panel estimé sur le sens de la résolution des Nations Unies, les principes de Venise et leur importance aux Ombudsman et institution de médiateur de toute l'Afrique comme continent et au-delà.

Comme vous le savez, le principal objectif du CROA est de promouvoir le développement des capacités, la production de connaissances et le professionnalisme au sein des institutions de l'Ombudsman Africain en vue de promouvoir la bonne gouvernance, l'état de droit et les droits de l'homme. J'espère que vous trouverez la séance d'aujourd'hui instructive et que cela va améliorer vos connaissances sur l'importance de la résolution des Nations Unies sur l'Ombudsman et les principes de Venise comme la première norme mondiale pour la protection et la promotion des institutions de l'Ombudsman.

Encore une fois, bienvenue au deuxième webinaire du CROA en 2021.

J'ai le plaisir de passer la parole à Me Gcaleka, qui va maintenant vous accueillir officiellement au nom du président de l'AOMA.

Merci.